



Fiche thématique N°1 :

Renforcer la main d'oeuvre et les ouvriers /ères agricoles (MOA) pour qu'ils et elles s'organisent en coopératives et professionnalisent le métier



QUI SOMMES-NOUS ?

Le Mouvement Alliance Paysanne du Togo (MAPTO) est une organisation paysanne à vocation syndicale. Créée le 20 août 2003 par des petits producteurs-trices voulant devenir acteurs de leur propre développement, le mouvement est enregistré officiellement sous le numéro N°0117/MATD-SG-DAPOC-DOCA. Il rassemble aujourd'hui plus de 22 810 membres actifs répartis dans les régions agricoles du pays, et est doté d'une Assemblée générale, d'une commission de surveillance, d'un Conseil d'Administration au sein duquel toutes les régions sont représentées et d'une équipe technique pluridisciplinaire. La mission de MAPTO est d'être une organisation professionnelle agricole (OPA) forte, oeuvrant pour l'amélioration des conditions de travail et de vie des ouvriers et ouvrières agricoles et pour un développement humain durable. MAPTO dispose d'un centre de compétence en matière de droit du travail dans l'agriculture.

INTRODUCTION

Selon la Banque Africaine de Développement (BAD), le secteur agricole emploie en Afrique entre 65 et 70 % de la main d'œuvre, mais ne génère qu'entre 30 à 40 % du PIB. La main-d'œuvre, qu'elle soit familiale, salariale ou encore une aide mutuelle, est l'un des facteurs déterminants pour la production agricole. Le centre de compétence géré par MAPTO se concentre sur la main d'œuvre salariale. Selon une étude réalisée en 2010 au Togo et au Bénin par Brücke Le Pont et le Centre de Recherche et d'Ingénierie Sociales du Togo, les moyens de production sont précaires. L'utilisation de la traction animale ou de matériel adéquat est négligeable, et les travaux agricoles sont essentiellement manuels (dessouchage, défrichage, labour, faire des billons, faire les buttes, sarclage, semis, épandage d'engrais, récolte, séchage, etc.). Malgré cela, la main d'œuvre salariale n'est pas suffisamment prise en compte dans les projets de structuration des actifs agricoles, contrairement aux autres acteurs de la chaîne de production.

Depuis 2012, MAPTO s'engage pour un système alimentaire durable équitable et sain à travers la transition agroécologique. L'objectif est de fournir des prestations de services agricoles respectueuses de l'environnement, et, à terme, de formaliser le métier de la main d'œuvre agricole. Le mouvement soutient la main d'œuvre et les ouvriers-ères agricoles (MOA) afin qu'ils et elles s'organisent en coopératives. A travers son projet "Promotion d'une main d'œuvre décent pour une production durable de la banane plantain dans la région des plateaux au Togo", MAPTO, soutenu par son partenaire Brücke Le Pont, a formalisé 13 coopératives de MOA dans 5 préfectures (Haho, Moyen-Mono, Agou, Kloto et Kpélé) de la région des Plateaux. La présente fiche se veut de faire ressortir les principales contraintes dans l'organisation des MOA et leur professionnalisation afin de créer un système alimentaire qui contribue à la souveraineté alimentaire et garantit la protection de l'environnement.

01 Obstacles dans l'organisation des MOA

Phase de mise en place

Lors de la création des 13 coopératives sous forme de Société Coopérative Simplifiée (SCOOPS), les difficultés suivantes ont été rencontrées :

- **Difficulté d'identification et de mobilisation des MOA**

La profession d'agriculteur-trice en général, et d'ouvrier-ère agricole en particulier, subit beaucoup de préjugés et souffre d'une faible reconnaissance sociale. Les ouvriers(ères)

agricole en particulier, subissent beaucoup de préjugés et souffrent d'une faible reconnaissance sociale. Les ouvriers·ères agricoles, travaillent individuellement ou en petit groupe de 2-3, et n'affichent généralement pas leur profession, ce qui complique leur identification. Même une fois identifiés, ces préjugés créent une résistance. Grâce à des séances de sensibilisation sur l'importance de leur travail et la nécessité d'être en coopérative, 216 ouvriers·ères dont 87 femmes se sont mobilisées et organisés en 13 scoops dans les préfectures de Haho, Moyen-Mono, Agou, Kloto et Kpélé.

- **Manque d'information sur l'intérêt à se mettre en groupe**

De nombreux ses ouvriers·ères ignorent l'intérêt de former un groupe et de le formaliser. MAPTO sensibilise ces derniers aux avantages et aux difficultés de leur métier et crée un espace d'échanges. Les discussions avec les ouvriers·ères confirment les mauvais traitements qu'ils et elles subissent sur les lieux de travail. Une fois convaincus, MAPTO accompagne ces ouvriers·ères à s'organiser et se formaliser afin de bénéficier des avantages d'une coopérative.

Phase d'existence des 13 scoops :

- **Réticence à s'afficher et à s'identifier à ce métier**

Lors des échanges et des négociations de contrat avec les exploitants agricoles, la réticence des acteurs à afficher leur métier s'est une fois de plus ressentie. La majorité des ouvriers·ères préfèrent que les discussions soient menées par les facilitateurs de MAPTO. Pour professionnaliser ces groupes, MAPTO les forme tout en identifiant des leaders, qui pourront conduire les négociations au nom du groupe.

02 Obstacles dans la professionnalisation des MOA

Une fois organisé, l'objectif est de former la main d'œuvre et les ouvriers·ères agricoles sur leurs droits et leurs devoirs. Des formations sur la vie associative ainsi que des formations pratiques de la prestation de service sont également dispensées.

- **Le respect des droits et des devoirs**

la mise en place des coopératives a permis à MAPTO de s'entretenir non seulement avec les ouvriers·ères, mais également avec certains exploitants agricoles. Lors de ces entretiens, MAPTO a remarqué une faible connaissance des droits du travail. **Une fiche sur les droits et une autre sur les devoirs d'un MOA** ont alors été créés en collaboration avec l'**Inspection de Travail et des Lois Sociales (ITLS)** ainsi que le **Syndicat des Travailleurs, Revendeurs du Bois et Activités Connexes du Togo (SYTREBACT)**. Ces fiches ont été partagées avec les exploitants agricoles ainsi que certaines autorités locales de la zone du projet. Afin de s'assurer de la prise en compte des éléments relevés dans la fiche, MAPTO a intensifié son dispositif de suivi dans la zone du projet.

- **Les prix des prestations de service**

La question des prix des prestations de service a été un sujet particulièrement traité. Des statistiques montrent que les prix des prestations ne permettent pas aux ouvriers·ères de toucher un revenu équitable qui leur permette de vivre. Avec l'appui de l'**ITLS**, des séances d'arbitrage et d'harmonisation des barèmes de prix de prestations ont été faites entre les **MOA** et les exploitants agricoles. Désormais ces prix sont appliqués et les négociations sont engagées en fonction de l'état de l'exploitation.

Les formations suivantes ont été données aux MOA afin de professionnaliser leur métier :

- **La formation sur la vie associative selon les principes de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).**

Cette formation permet de renforcer les relations entre les membres des coopératives, la gestion des coopératives ainsi que l'engagement

- **Des formations techniques.**

Ces formations portent sur les techniques de trouaisons, de piquetage, de plantation, d'entretien des bananiers plantain et d'autres cultures, les bonnes pratiques de récolte et de post récolte.

- **La formation sur les alternatives à l'utilisation des intrants chimiques.**

Dans cette formation, les MOA sont formés sur la fabrication des quelques biofertilisants (Bokashi et compost) et bio contrôleurs (chaux soufrée et bouillon de cendre).

Actuellement, les scoops sont fonctionnels et reçoivent une forte demande, parfois non satisfaite. Le défi majeur de MAPTO est le manque d'équipement, de matériel de travail mécanisé innovant et de la reconnaissance de ce métier sur le plan national.

03 Recommandations

Au niveau du gouvernement

- Reconnaître et soutenir le métier des MOA,
- Faciliter l'accès des MOA à du matériel mécanisé

Au niveau des associations, ONG, structures et partenaires d'appui technique et financier :

- Favoriser l'organisation d'autres groupes de MOA
- Faciliter le renforcement des capacités
- Faciliter l'accès aux équipements de travail

Au niveau des MOA :

- Se former pour être professionnel ;
- Avoir l'amour du métier et bien l'exercer ;
 - Mieux s'organiser à l'interne afin de recevoir l'accompagnement des partenaires
 - Chercher des partenariats

CONCLUSION

Pour avoir une agriculture durable et inclusive, les travaux dans les champs sont essentiels. En effet, la promotion des pratiques agroécologiques est intrinsèquement liée à la main d'œuvre agricole et aux conditions dans lesquelles celle-ci évolue. MAPTO, grâce à son expérience, met en avant les défis et les potentielles solutions. Cette fiche thématique vise à interpeller les acteurs et les partenaires œuvrant dans ce secteur. A la lumière du contexte mondial actuel, nous en venons à la conclusion qu'il **semble illusoire de viser un système alimentaire qui assure la sécurité alimentaire et qui a des effets positifs sur l'environnement, l'économie et la société sans porter un regard particulier au métier des ouvriers·ères agricoles.**

Perspectives:

Cette fiche thématique fait partie d'une série de publications. Les prochains thèmes traités seront entre autres **'l'avenir des MOA dans un monde qui se veut plus respectueux de l'environnement' ou 'Le genre : la place de la femme dans le métier de MOA'**.

Restez engagés et informés !

Adresses des partenaires travaillant sur/avec la thématique des MOA :Partenaires au Togo

- Consortium Vision Emplois et Revenus Durables au Togo (VERD Togo), Kpalimé, consortium.verdtogo@gmail.com
- Parrains Tiers-Monde (PTM), Sokodé, ptmtogo@yahoo.fr
- Unité Technique Café-Cacao de l'Institut de Conseil et d'Appui technique (ICAT/UTCC), ayiadden@gmail.com

Partenaires au Bénin

- Centre Africain pour la Promotion de l'Approche Genre, le Civisme et les Transformations Economiques et sociales au 21e siècle (CAPACITES-21), Comé, capacites21@yahoo.fr
- Levier pour le développement local et durable (LDLD), Dassa, ldlddassa@yahoo.fr
- Association pour les initiatives de développement (APID), Allada, apidongnov2011@yahoo.com
- Association des Femmes pour le Développement Durable Accélééré (AFEDDA), Abomey-Calavi, afeddabenin2000@gmail.com